RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE LA SOCIÉTÉ A2G2

**Date :** 16/04/2026 **Lieu :** 126 rue de Tocqueville 75017 Paris

**Présents :**

- Monsieur Arthur GASCOIN, titulaire de 500 actions.
- Monsieur Aymeric GROUAS, titulaire de 500 actions.

**Ordre du jour :**

1. Agrément de la société ALICA Partners en qualité de nouvel associé.
2. Démission de Monsieur Arthur GASCOIN de son mandat de Président.
3. Nomination de la société ALICA Partners en qualité de Présidente.
4. Pouvoirs pour les formalités.

## PREMIÈRE RÉSOLUTION : Agrément d'un nouvel associé

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet de cession, agréé à l'unanimité la société **ALICA Partners** (RCS La Rochelle 100 650 795) en tant que nouvel associé, suite au rachat des 500 actions détenues par M. Arthur GASCOIN.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION : Démission du Président

Monsieur Arthur GASCOIN présente sa démission de ses fonctions de Président de la société A2G2, sous réserve de la réalisation effective de la cession de ses actions. L'Assemblée prend acte de cette démission et lui donne quitus entier et définitif pour sa gestion.

## TROISIÈME RÉSOLUTION : Nomination de la nouvelle Présidente

L'Assemblée Générale décide de nommer, en remplacement du Président démissionnaire, la société ALICA Partners en qualité de nouvelle Présidente, pour une durée de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

La société ALICA Partners sera représentée par son dirigeant social en exercice, Monsieur Arthur GASCOIN.

La société ALICA Partners, ici présente, déclare accepter lesdites fonctions et certifie ne faire l'objet d'aucune mesure d'interdiction de gérer.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité légale et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de La Rochelle.

**SIGNATURES :**

AG AL

| | |
|---|---|
| **L'ASSOCIÉ** *M. Aymeric GROUAS (Signature précédée de la mention "Bon pour agrément et vote des résolutions")* | Bon pour agrément et vote<br>[redacted] |
| **L'ASSOCIÉ ET PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE** *M. Arthur GASCOIN (Signature précédée de la mention "Bon pour acceptation de démission et vote des résolutions")* | Bon pour acceptation de démission et vote des résolutions |
| **LA PRÉSIDENTE NOMMÉE** *Pour la société ALICA Partners, son Gérant, M. Arthur GASCOIN (Signature précédée de la mention "Bon pour acceptation des fonctions de Président")* | Bon pour acceptation des fonctions de Président |